



ÉCOLE ET COLLÈGE  
ST CHARLES  
NOTRE DAME  
RUEIL MALMAISON

Rueil, le 2 septembre 2014

## Lettre d'information Dispositif de vidéosurveillance

Après accord de la préfecture et de la CNIL (n° de déclaration 1789731), des caméras de vidéosurveillance ont été installées dans l'enceinte du collège et sont opérationnelles depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2014.

Leur effet dissuasif permettra de prévenir - nous l'espérons - les dégradations matérielles, les vols, ainsi que les tentatives d'intrusion au sein de l'établissement.

Des autocollants signalétiques sont apposés sur chaque entrée informant de l'existence de ce système de vidéosurveillance.

Tout un chacun pourra s'adresser à la direction afin d'obtenir un accès aux enregistrements qui le concernent et / ou en vérifier la destruction dans les délais impartis.

M. Jean-Marc BONNIER  
Chef d'établissement

-----  
Madame, Monsieur : .....

Ont lu et pris connaissance le : .....

Signature :